



CONTRAT D'ADOPTION

Le Chat Libre Kremlinois
MCVA – 11 rue du 14 juillet
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Mail : lechatkrem.adoption@gmail.com Tél : 07.60.00.55.71 (Aurélié)

Association à but non lucratif, loi 1901 SIRET 519 158 356 000 13

Je soussigné(e), M / Mme / Mlle NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal : _____ Ville :

Portable : _____ Tel fixe : _____ Mail :@.....

Date de naissance : __/__/__ Profession :

Copie pièce d'identité : CNI Permis de conduire Passeport Copie justificatif de domicile

Déclare avoir adopté auprès de l'Association « Le Chat Libre Kremlinois » :

Nom du chat : Sexe : M F Date de naissance : __/__/__

Couleur de la robe : Couleur des yeux :

Tatouage N° : Puce N° : **Coller vignette puce**

Test FELV/FIV Résultat :

Stérilisation : Faite A faire entre le __/__/__ et le __/__/__

Vaccins Typhus Coryza : 1^{ère} injection 2^{ème} injection Rappel à faire entre le __/__/__ et le __/__/__

Vaccins Leucose : 1^{ère} injection 2^{ème} injection Rappel à faire entre le __/__/__ et le __/__/__

Prochain rappel annuel des vaccins (à la charge de l'adoptant) : __/__/__

Je participe aux frais vétérinaires : consultations, déparasitage, vermifuges, identification par puce électronique ou tatouage, protocole complet de primo vaccination Typhus Coryza (+ Leucose pour certains chats adultes), test FIV/FELV (pour les chats adultes), stérilisation et nourriture premium.

En cas d'actes restant à effectuer compris dans ce forfait ; généralement rappel de vaccination et/ou stérilisation ; il vous sera remis un bon pour soins chez un des vétérinaires partenaires.

Chaton de -6 mois : 200 € **Jeune chat de 6 à 18 mois :** 180 € **Chat de 18 mois à 6 ans :** 160€

Chat de 6 à 12 ans : 130€ **Sauvetage (chats +12ans, FIV ...) :** Frais d'adoption libres (minim. 50€)

Chèque de caution (si le chat n'est pas encore stérilisé) de 100€

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'association : « *Le Chat Libre Kremlinois* ».

DON A L'ASSOCIATION: __ __ __ euros – (donne droit à une exonération d'impôts, l'association Le Chat Libre Kremlinois étant reconnu d'intérêt général et fournissant des reçus fiscaux)

Article 1 : Si, malgré tout le suivi vétérinaire de nos protégés jusqu'à leur adoption, l'animal venait à déclarer une quelconque maladie ultérieure à l'adoption, l'association « Le Chat Libre Kremlinois » se décharge de toute responsabilité. L'association ne pourra pas non plus être tenue pour responsable, après adoption, de maladies à incubation telle que le FIV, la leucose, le coryza, la teigne, la PIF ou autre...

Article 2 : Si l'adoptant change d'avis, et souhaite nous rendre l'animal, la somme versée pour l'adoption sera restituée dans la limite d'un délai de 30 jours après l'adoption.

Passé ce délai, cette somme sera considérée comme un don à l'association, mais l'adoptant sera tout de même dans l'obligation de restituer l'animal à l'association.

Les frais occasionnés par l'animal (nourriture, vétérinaire, etc.) ultérieurs à l'adoption ne seront en aucun cas remboursés par l'association, même si l'animal devait être restitué à cette dernière.

Article 3 : La carte d'identification de l'animal sera mise au nom de l'adoptant et lui sera envoyée, une fois les 3 conditions suivantes remplies :

* Stérilisation du chat effectuée.

* Période d'essai satisfaisante de 90 jours minimum du chat dans sa nouvelle famille.

* Visite post adoption satisfaisante effectuée.



EN ADOPTANT CET ANIMAL, VOUS VOUS ENGAGEZ FORMELLEMENT SOUS PEINE D'ANNULATION DE L'ADOPTION A:

- **Respecter le calendrier vaccinal établi sur le contrat d'adoption par l'association, et ce, chez l'un des vétérinaires partenaires uniquement.**

- **Faire stériliser le chaton à la date spécifiée sur le présent contrat d'adoption chez l'un des vétérinaires partenaires uniquement, sans le laisser procréer avant.** *Un chèque de caution de 100 euros sera demandé pour les chatons non stérilisés, en raison de leur âge, au moment de l'adoption. (Il sera retourné ou détruit, dès réception du bon de stérilisation renvoyé directement par le vétérinaire). Sans attestation vétérinaire reçue, le chèque de caution sera encaissé par l'association, passé un délai de 6 mois après l'adoption.*

- **Assurer au chat, bons soins (rappels de vaccins annuels, et alimentation qualité vétérinaire), protection, habitat et affection.**

- **Conserver le chat toute sa vie durant : Ne pas le vendre à autrui, ne pas le donner sans en avoir informé l'association au préalable.** *En cas de force majeure ou pour toute raison particulière, si vous deviez néanmoins vous séparer de l'animal, vous vous engagez à contacter l'association afin de trouver la meilleure solution pour lui (en laissant un délai d'un mois à l'association pour récupérer l'animal le cas échéant)*

- **Ne pas laisser sortir le chaton en extérieur avant sa stérilisation et respecter une période de sécurité en intérieur d'au minimum 3 semaines pour un chat adulte, le temps pour lui de prendre ses marques**

- **Donner régulièrement des nouvelles de l'animal à l'association sur le forum ou par mail à lechatkrem.adoption@gmail.com** (y compris photos) et accepter que des nouvelles soient prises par l'association, régulièrement au début (premiers jours) et occasionnellement par la suite.

- **Avertir l'association si le chat s'échappe ou s'il meurt.**

- **Ne pas faire euthanasier le chat.**

Il y a néanmoins une exception : en cas d'état de santé irrécupérable, dûment attesté par un certificat vétérinaire. Dans tous les cas l'association devra être prévenue.

- **En cas de changement d'adresse et/ou de numéro de téléphone, communiquer vos nouvelles coordonnées à l'association.**

- **Permettre des visites de suivi d'adoption (1 dans les 90 premiers jours, puis 1 par an éventuellement).**

- **Accepter un droit de reprise dans le cas où l'animal serait dans des conditions considérées comme non satisfaisantes pour sa santé ou sa sécurité ou dans le cas de non-respect du contrat.** *En cas de mauvais traitements ou de non-respect des conditions énumérées ci-dessus, l'association « Le Chat Libre Kremlinois » se réserve le droit de reprendre l'animal, si besoin est avec l'intervention d'une juridiction compétente (Tribunal d'instance).*

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Pensez bien à nous donner des nouvelles de votre protégé sur notre forum <http://forum.lechatkrem.com/> ou par mail lechatkrem.adoption@gmail.com

Fait à, en double exemplaire le//

Signature de l'adoptant :

Nom et signature du représentant de l'association :

(Précédée de la mention "lu et approuvé")

